Klimakompatibilität FIP Fonds interprofessionnel de prévoyance

Caractérisation

Le FIP, Fonds interprofessionnel de prévoyance a un volume d'investissement total d'environ CHF 4,3 milliards et se classe environ au 63e rang des caisses de pension en Suisse. Son conseil de fondation est constitué paritairement par des représentants de la Fédération Patronale Vaudoise d'une part, et des syndicats Unia et Syndicom d'autre part. Le FIP délègue la gestion des actifs et l'administration au Centre Patronal.

Politique en matière de durabilité

Depuis automne 2020, le FIP suit une politique de durabilité. La nouvelle approche qui comprend aussi l'inclusion de critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement comprend, en particulier, l'application de l'approche «best in class» dans la construction de ses portefeuilles de titres. Cela signifie que les meilleures entreprises seront sélectionnées par secteur industriel. Le FIP déclare sa volonté de favoriser les placements qui intègrent les critères de durabilité tout en contrôlant que la volonté de les respecter soit réelle.

Le FIP avait annoncé dans une communication à l'Alliance Climatique (novembre 2020) qu'il avait débuté le processus de formaliser sa volonté d'intégrer des critères ESG en 2018 par un screening et par l'élaboration d'une charte en 2019. Il avait testé son implémentation et procède à un nouveau screening au 31.12.2019 avec, pour la première fois, un volet d'impact carbone.

Lors d'un échange avec l'Alliance Climatique en mai 2021, le gestionnaire de la fortune du FIP avait remis les premiers «Principes en matière d'investissement durable» de décembre 2020 qui formalisaient l'utilisation de la sélection «Best in class» des titres (actions et obligations). Pour les actions et les obligations, le Centre Patronal sélectionne directement les titres des entreprises, sans employer des fonds. En outre, il informait qu'il avait mandaté Lombard Odier pour réaliser un screening ESG global de ses portefeuilles de titres. Le filtre pour ce screening des entreprises correspond au système de notation ESG interne de Lombard Odier, dont la base de données comprend également les émissions CO2 financées du Scope 1, 2 et 3. Agrégés au niveau des portefeuilles. les résultats seront utilisés comme point de départ pour une évolution ultérieure. En particulier, des aspects climatiques doivent être ajoutés, avec des objectifs crédibles et pragmatiques. C'est ce qui ressortait également du Rapport de gestion 2020.

Lors d'un meeting avec l'Alliance climatique en avril 2022 et dans le cadre de communications ultérieures, le gestionnaire de la fortune du FIP remet les Principes en matière d'investissement durable actualisés de mai 2022. Ceux-ci contiennent une disposition selon laquelle le FIP s'engage à respecter l'Accord de Paris sur le climat et à reduire de manière significative l'exposition des investissements à l'extraction d'énergies fossiles et les émissions de CO2. Par conséquent, le FIP vise à respecter les objectifs du Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance. Le Rapport de gestion 2021 et le Rapport de gestion 2022 confirment toutes ces nouvelles informations.

Depuis fin 2023, le FIP présente son approche de la durabilité sur la nouvelle page FIP – Durabilité – Centre Patronal et avec une nouvelle vidéo.

Par une communication de novembre 2023, le Centre Patronal informe qu'il a mandaté son partenaire en durabilité, la Banque Lombard Odier & Cie, qui a effectué un diagnostic complet de son portefeuille du point de vue corporate. Cela couvre plus de la moitié de ses positions. Le reste du portefeuille, qui comprend notamment l'immobilier direct et indirect et des placements alternatifs, est rigoureusement analysé lors de chaque décision comme expliqué dans la nouvelle vidéo. En plus des informations mentionnées ci-dessus, il ressort que le

Centre Patronal, étant son propre gestionnaire de fortune pour les actions et les obligations qui ne mandate pas de gestionnaires d'actifs externes, discute toutes les décisions d'investissement individuelles, normalement les choix des entreprises et leur poids dans le portefeuille, par un comité d'investissement qui se réunit chaque semaine.

Le Rapport de durabilité 2023, le Rapport de durabilité 2024 et le Rapport de durabilité 2025 confirment la politique de durabilité et donnent des informations supplémentaires (voir ci-dessous).

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

Sur la base de la nouvelle version des Principes en matière d'investissement durable, le FIP a formellement intégré les risques climatiques.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille et pour améliorer la durabilité

Décarbonisation

Lors du meeting avec l'Alliance Climatique en avril 2022, le gestionnaire de la fortune du FIP montrait, par une présentation, les premiers résultats de l'analyse et que Lombard Odier serait ainsi capable de mesurer le succès des restructurations des portefeuilles actions et obligations d'entreprises en cours.

Le Rapport de durabilité 2023 présentait pour la première fois des données carbone pour les actions et obligations, notamment l'intensité carbone en t CO2e/Mio chiffre d'affaires fin 2022. Celle-ci se situait environ à 120 t en t CO2e/Mio chiffre d'affaires (Scope 1 et Scope 2). Les émissions indirectes de la chaîne d'approvisionnement du scope 3 en amont et en aval étaient également incluses et présentées en total avec ceux du Scope 1 et 2 : 1140 t CO2e/Mio USD.

Avec le Rapport de durabilité 2024, cet indicateur, agrégé Scope 1, 2 et 3 est passé à 915 t CO2e/Mio USD à la fin de l'année 2023, ce qui correspond à une réduction de environ 20%. Pourtant, le Rapport de durabilité 2025 démontre, avec une intensité CO2e Scope 1, 2 et 3 de 1095 t/Mio USD, une augmentation d'environ 20%.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Sur le plan théorique, les chiffres de 2023 et 2024 démontrent une réduction de 20%. Celle-ci est contrebalancée par une augmentation équivalente de 2024 à 2025, dont les causes sont difficiles à déterminer.
- Pour remédier à ce problème, il est d'usage sous les Swiss Climate Scores et le standard de reporting de l'ASIP de présenter les données CO2, séparés en Scope 1, Scope 2 et Scope 3. en comparaison avec un Customized Benchmark. Cela manque encore.
- L'inflation, en particulier, fausse les indicateurs basés sur les émissions par rapport au chiffre d'affaires ou au montant investi, sans que l'entreprise n'ait réduit ses émissions absolues.
- Par conséquent, afin der mesurer la vraie performance en matière de décarbonisation, il est nécessaire de connaître la ligne de base des indicateurs CO2.
- La différence entre l'indicateur du portefeuille et celui de la ligne de base fournit des informations sur la performance en matière de décarbonisation. Cela se fait en documentant les indicateur du portefeuille en même temps que ceux du Customized Benchmark.
- Cela permettrait de documenter sans ambiguité une trajectoire de décarbonisation et de fixer l'objectif quantitatif à atteindre, conformément aux lignes du Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- La nouvelle mesure fin 2025 laisse supposer que les émissions absolues de CO2e ont en réalité augmenté si l'on tient compte de l'inflation. En général, l'intensité CO2e par rapport aux revenus des indices de référence du marché diminue en raison de l'inflation, mais aussi parce que l'économie mondiale émet progressivement moins d'émissions.
- La question se pose de savoir si les indicateurs distincts des catégories Scope 1, Scope 2 et Scope 3, accompagnés chacun des indicateurs de référence du marché correspondant, sont disponibles chez le prestataire de services ou chez FIP et servent d'outils de pilotage.

Impact Generating Investing

Selon les informations données au meeting en mai 2021, dans le cadre de nouveaux échanges en août et novembre 2024 ensemble avec la mise à disposition de la liste des positions des portefeuilles Infrastructure, Private Equity et Private Debt, ainsi que partiellement aussi selon le nouveau Rapport de durabilité 2023, les placements du type Impact Generating Investing se présentent comme suit :

- Au sein du portefeuille infrastructures, le FIP a conclu un engagement d'investissement contractuel dans des parcs de production d'énergies renouvelables ensemble à d'autres caisses de pension via AIP Infrastructure à 0.8% des actifs.
- De plus un placement infrastructure contractuel régistré aussi par l'Alliance Climatique dans sa Liste de solutions de placements durables comme «Impact Generating Investing», le FIP est engagé en collectif dans des parcs de production d'énergies renouvelables, du stockage par batteries et d'infrastructure ferroviaire à 0.5% des actifs.
- Les investissements dans la microfinance s'élèvent selon le Rapport de durabilité 2025 à 2.7%.
- Au total environ 4% des actifs sont donc placés comme «Impact Generating Investing».

Décarbonisation et durabilité des placements en Private Equity

Lors des échanges en août et novembre 2024 ensemble avec la mise à disposition de la liste des positions en fonds du portefeuille Private Equity, le Centre Patronal avait informé que le mandat de gestion a été donné à

Flexstone Partners. En raison de la mise en contact par le Centre Patronal, l'Alliance Climatique avait échangé avec Flexstone et en principe convenu de ce qui suit:

- Concernant la collection de données intensité CO2/chiffre d'affaires (Scope 1, Scope 2 et si possible Scope 3), Flexstone disposait d'une couverture d'environ 20% sur l'ensemble du portefeuille Flexstone en fonds (Sub-Managers) et aussi sur celui du Centre Patronal. Les données sont générées sous le système CDP. Une campagne actuelle auprès des gestionnaires de fonds vise à compléter les données qui n'ont pas encore été trouvées auprès les entreprises individuelles par des estimations basées sur des données sectorielles. Flexstone sera en mesure de fournir un rapport correspondant sur le portefeuille Centre Patronal au cours de l'année 2025.
- Entreprises dont l'activité économique est conforme ou largement conforme à la Taxonomie européenne des activités économiques positives pour le climat et/ou à la ta taxonomie IRIS+ du Global Impact Investing Network (GIIN): Flexstone recherchera si des fonds sous-jacents soutiennent des entreprises dont l'activité économique est conforme ou largement conforme à ces deux taxonomies. Ainsi, Flexstone pourrait soutenir le Centre Patronal dans la recherche de positions qu'on peut lier à un Impact Generating Investing.

D'après le Rapport de durabilité 2025, „davantage de sociétés rapportent leurs émissions directes, la gouvernance ESG s'impose dans les audits, et les fonds convergent progressivement vers des cadres communs inspirés des normes européennes. Les leviers actuels de Flexstone sont : 1. Une collecte ESG annuelle structurée auprès des gérants (données par transparence); 2. Un partenariat avec une fintech permettant d'agréger automatiquement les données, d'effectuer des contrôles de cohérence et d'améliorer la complétude ; 3. La capacité de produire un reporting consolidé au niveau global et détaillé par fonds".

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La requête de données CO2 et de durabilité ne comprend pas un engagement pour des objectifs de décarbonisation basés sur la science.

Adhésion à des associations de développement durable

Le Fonds est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et de l'ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger et en Suisse

Engagement

En tant que membre des deux Ethos Engagement Pools, le FIP participe à leur Active Ownership en matière d'ESG et de climat. Par le biais des pools Ethos, elle collabore en particulier à l'initiative globale d'investisseurs Climate Action 100+ et participe activement à d'autres activités positives en matière de durabilité de l'Investor Stewardship.

Important : lisez les exposés des motifs et les détails des engagements dans le sous-chapitre correspondant à l'engagement sur la fiche d'information de la CPEV, qui est également membre des Pools Ethos.

Exercice des droits de vote

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Engagement dans Private Equity

Comme indiqué ci-dessus, les requêtes de Flexstone auprès les gestionnaires de fonds ont montré certains progrès en matière de collecte des indicateurs climatiques et d'autres informations relatives à la durabilité.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Comme indiqué ci-dessus, des mesures des émissions CO2e financées ont démarré. Selon le Rapport de durabilité 2025 „la progression de la couverture ESG demeure une priorité. L'objectif est d'accroître la transparence, d'homogénéiser les données et d'intégrer progressivement les critères en ligne avec les standards internationaux". En 2025, des tests fondamentaux ont été développés avec la Banque Lombard Odier & Cie. Une nouvelle approche „permet d'obtenir une évaluation plus fine de la pertinence environnementale des investissements, une lecture renforcée des risques ESG, une classification claire entre investissements durables, gris ou rouges et une compréhension plus complète des chaînes de valeur incluant progressivement les émissions indirectes et les émissions évitées".

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

Des mesures concrètes visant à respecter la trajectoire de décarbonisation définie par le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance ne sont pas encore visibles.

Klima-Allianz Schweiz

Conclusion:

Positif :

- Une politique de durabilité basée avec obligation de réduction substantielle des émissions CO2 financées est en place.
- Un objectif du FIP pour l'application de l'approche «Best in class» en vue de l'amélioration de la durabilité et de l'empreinte carbone de ses placements est fixé. Cela signifie que les meilleures entreprises seront sélectionnées par secteur industriel.
- «Impact generating investing» substantiel dans les énergies renouvelables et la microfinance d'environ 3.7% des actifs.
- Le FIP exerce son influence comme actionnaire au sein de l'ETHOS Engagement Pool International, en particulier avec la participation active à la Climate Action 100+, et de l'ETHOS Engagement Pool Suisse.
- Requêtes directes dans le Private Equity pour la génération de données CO2 et les reportings de durabilité.

Toutefois :

- Au bout de trois ou quatre ans, l'approche supposée «Best in class» n'a pas encore montré de voie clairement documentée vers la décarbonisation. Les méthodes utilisées pour la construction du portefeuille et la mesure des résultats semblent plutôt indiquer une détérioration.
- En raison de la décarbonisation, au mieux incomplète, des portefeuilles mobiliers, la prise en compte des risques financiers liés au climat devrait être améliorée – le devoir de diligence fiduciaire n'est pas encore entièrement respecté.

Au final, il manque encore une stratégie climatique pour une trajectoire de décarbonisation du portefeuille en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – 1,5°C maximum et zéro émission nette de gaz à effet de serre financée au plus tard en 2050, orientée vers les objectifs actuellement les plus avancés du Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.

↑

Tendance 2020-2026 :

Évaluation: beaucoup mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Avec l'annonce de son obligation de réduction substantielle des émissions CO2 financées et de son approche «Best in class» pour les actions et obligations en combinaison avec sa participation à l'ETHOS Engagement Pool International et avec l'«Impact Generating Investing», le FIP a en principe le potentiel d'évoluer vers une voie de décarbonisation du portefeuille compatible avec l'Accord de Paris à l'avenir.
- En déclarant vouloir respecter les objectifs du Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance le FIP s'est fixé en principe une trajectoire de décarbonisation stricte des portefeuilles actions et obligations visant un bilan net zéro conformément à l'objectif fondé sur la science visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.
- Toutefois, la construction des portefeuilles semble actuellement peu transparente, et la méthode de mesure diffère considérablement des pratiques habituelles du secteur.
- Un renforcement de l'approche de construction des portefeuilles et de la méthode de mesure devrait aboutir à une un plan de décarbonisation documenté de manière crédible avec un bilan net zéro des émissions financées pas beaucoup plus tard que 2040, basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, une réduction de 60 % par rapport à 2020 est nécessaire d'ici 2030,
- Selon le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, il est également recommandé d'augmenter ultérieurement l'«impact investing» (Climate Solution Investment/Financing Transition Investments).